



# UNE POLITIQUE POUR UNE VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS DURABLES

François DURQUETY – ADG Mobilités



# Pourquoi une politique durable de la voirie

## 1- Une politique volontaire de BxM en faveur du DD et notamment d'une voirie durable.

=> Une politique de Mobilités durables axée sur le développement des transports collectifs, des modes doux et du covoiturage

=> Signature de la CEV avec un engagement fort de Bordeaux-METROPOLE avec tous les acteurs locaux de l'aménagement des espaces publics

# Pourquoi une politique durable de la voirie

## 2- Un contexte DD et des obligations réglementaires :

- ⇒ Grenelle de d'environnement
- ⇒ un Agenda 21
- ⇒ un Plan Climat Energie Territorial
- ⇒ Bordeaux-Métropole : collectivité labellisée Cit'ergie par l'ADEME
- ⇒ Loi de transition énergétique avec notamment des objectifs ambitieux de prévention des déchets, de réduction de moitié des déchets admis en installations de stockage, d'augmentation des tonnages orientés vers le recyclage ou la valorisation organique

# COMMENT PRESCRIRE POUR UNE VOIRIE DURABLE

## INCITER L'EMPLOI DES MATERIAUX ET TECHNIQUES DD

### En interne :

- **avec une conception des espaces publics qui répondent aux objectifs fixés (ex : perméabilité des sols)**
  - ⇒ espaces verts, noues, matériaux drainants, gestion des eaux de pluie à la parcelle, etc...
  
- **avec par ex une gestion en régie des stocks de « vieux » pavés**
  - ⇒ Chaîne de récupération, tri, décrottage, et réutilisation en l'état ou scié
  
- **avec par ex une gestion raisonnée de l'entretien des bords de routes pour concilier sécurité et préservation de la biodiversité**
  - ⇒ Fauchage tardif

# COMMENT PRESCRIRE POUR UNE VOIRIE DURABLE

## INCITER L'EMPLOI DES MATERIAUX ET TECHNIQUES DD

### En externe :

- **via les marchés qui intègrent directement les produits ou techniques DD sans ouvrir à variantes**
- ⇒ Possibilité pour les MOE de prescrire des matériaux DD en solution de base grâce à un catalogue de prix très large dans les marchés d'accords-cadres.
- ⇒ les enrobés tièdes sont devenus « la norme ». Les chauds ne sont plus admis sauf conditions climatiques.
- ⇒ Possibilité de fort taux d'agrégats d'enrobés dans les formules (jusqu'à 40% dans les assises par exemple)
- ⇒ En couche de forme, prescription de graves issues de déconstruction du BTP lorsque le contexte technique et environnemental le permet.

# COMMENT PRESCRIRE POUR UNE VOIRIE DURABLE

## DES ESPACES PUBLICS DURABLES CONSTRUITS GRACE A DES CLAUSES DURABLES

### En externe :

- **via les marchés qui intègrent des critères spécifiques :**
  - ⇒ la prévention des risques sur les chantiers
  - ⇒ Le mode d'approvisionnement des fournitures et d'évacuation des matériaux : incitation au double fret
  - ⇒ Actions en matière de prévention et de gestion des déchets
  - ⇒ Actions en matière d'organisation et de circulation des hommes et des véhicules
  - ⇒ Clauses en faveur de l'insertion sociale : >5 % de la part main d'œuvre (ex : >120 000 heures pour les marchés de travaux courants de voirie)

# MERCI DE VOTRE ATTENTION



Coordonnées :  
[fdurquety@bordeaux-metropole.fr](mailto:fdurquety@bordeaux-metropole.fr)